

## **COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU Lundi 4 Septembre 2017**

L'AN DEUX MIL DIX SEPT, le lundi quatre septembre, le conseil municipal de Salagnon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilbert DURAND.

Date de convocation du Conseil municipal : le 28 Août 2017

Présents : **DURAND** Gilbert, **DOMINI FAURE** Sylviane, **BARRET** Daniel, **BOULIEU** Véronique, **MARTIN** André, **CARREZ** Michèle, **DEMUTH** Aymeri, **BRISAUD** Cathy, **PARADIS** Stéphane, **CONTASSOT** Raymond, **SAURA** Cyril, **BARIOZ** Michel.

Absents : **MORAND** Virginie, **NUGUET** Frédéric.

Excusés : **GENEST** Claude.

Pouvoirs : **GENEST** Claude à **DURAND** Gilbert.

Secrétaire : **BARRET** Daniel.

Dans le compte rendu précédent, une erreur dans le comptage des voix a été constatée est rectifiée.

Après approbation, à l'unanimité des membres présents, du compte rendu du 30 juin 2017, Monsieur le Maire ouvre la séance et aborde l'ordre du jour.

### **1/ DELIBERATIONS**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le retour à la semaine d'école de 4 jours.

Un problème se pose pour le mercredi matin puisque le centre aéré ne rouvrira pas ses portes matin, mais uniquement à partir de 11 h 30 comme l'année dernière.

Certaines familles se trouvant dans une impasse, il a été envisagé de créer une garderie le mercredi matin. Une vingtaine de famille ont répondu favorablement. En réalité on s'aperçoit qu'il y a très peu d'inscrit, entre 4 et 9 enfants selon les mercredis.

Vu le peu d'inscriptions enregistrées, Monsieur le Maire propose donc au Conseil l'ouverture d'une garderie temporaire le matin de 7 h 30 à 11 h 30. Et cela uniquement le mercredi 6 septembre et le mercredi 13 septembre 2017 pour permettre aux parents de trouver une solution plus pérenne.

Le tarif sera un forfait de 8 € la matinée.

Après délibération, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal DECIDE, la création d'une garderie temporaire le mercredi 6 septembre et le mercredi 13 septembre de 7 h 30 à 11 h 30 pour un montant forfaitaire de 8 € la matinée.

Syndicat des Marais : Il propose à la commune un programme de travaux qui sera réalisé sur la commune lors de l'hiver 2017/2018. Ces travaux concernent des canaux qui seront entretenus par leurs agents de terrain.

Afin de construire un programme cohérent, il demande à la commune de donner un avis sur cette programmation.

Puis un programme définitif sera réalisé et transmis à la commune.

Le Conseil Municipal est d'accord, à l'unanimité des membres votants, avec ce programme.

SEDI : dans le quartier de Blaumont, chemin des Sables un renforcement électrique a été réalisé.

Une extension de réseau est prévue pour les quatre maisons en face du centre multi accueil sans engagement de frais pour la Mairie.

## **2/ TRAVAUX REALISES**

Le toit de l'école est terminé.

Le SAS du foyer également.

Les plafonds de deux salles de classe ont été insonorisés.

L'étanchéité du toit du garage qui se trouve dans la cour de l'école primaire a été refaite car il prenait l'eau. L'électricité a été également entièrement refaite.

Il reste des travaux en ce qui concerne l'agrandissement de la cantine (cloison vitrée côté foyer).

Les coffres du préau sont dangereux, les couvercles sont lourds, il faut trouver un système de fermeture sans risque.

## **3/ TRAVAUX A REALISER**

Travaux d'enfouissement des réseaux rue du Village prévus avant la fin de l'année..

La place du Village : Le budget n'est pas bouclé. La banque consultée ne souhaite pas, pour l'instant, participer au financement du fait des incertitudes financières actuelles (dotations, taxe d'habitation, fin des activités périscolaires, etc...).

Des devis ont été demandés pour faire faire le ménage des salles communales.

Trois devis sont en notre possession.

Dans l'attente d'une confirmation du maintien de la garderie le mercredi matin, nous feront faire le ménage par une entreprise.

## **4/ FISCALITE**

Une discussion est ouverte afin de voir s'il ne serait pas possible de changer la fiscalité. Réfléchir au changement de l'assiette de certaines maisons.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Carte des ALEAS : Un avis va être demandé à chacun des élus. Si remarques il y a il faut les faire remonter rapidement.

Ambroisie : comme chaque année, signaler les endroits les plus exposés.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 05.**